

Accueil - Société

Sargasses : le Groupement d'intérêt public enfin lancé

Cynthia Roussi-Sabas c.roussi-sabas@agmedias.fr

mardi 28 novembre 2023



Au large du Robert le barrage anti-sargasses n'est pas suffisant. • FAUSTINE LE GUILLARD

Près de six mois après sa constitution, le Groupement d'intérêt public (GIP) anti-sargasses a été officiellement lancé la semaine dernière à l'issue de sa première assemblée générale, cette dernière visait à dresser les contours du fonctionnement d'une entité unique qui servira à de multiples acteurs.

Avec un budget de fonctionnement de 500 000 euros la première année - dédié à la recherche de locaux, l'acquisition de matériel et le recrutement de six agents, que tous espèrent imminent - le GIP (Groupement d'intérêt public) anti-sargasses devrait pouvoir commencer à gérer les opérations de lutte contre les algues brunes et de gestion de celles-ci d'ici l'an prochain. L'installation provisoire devrait s'étendre sur quatre mois, le temps de lancer les consultations nécessaires. De même, pour conduire ces opérations au sein du GIP anti-sargasses, un directeur transitoire a été nommé afin de faire le relais avec les partenaires. *« L'année 2024 sera une année d'organisation pour accompagner et transférer les investissements faits par les communes en les valorisant. La pleine activité devrait se faire d'ici fin 2024 ou début 2025 »*, a déclaré Serge Letchimy, président du conseil exécutif de la CTM (Collectivité territoriale de Martinique). *Ce lancement officiel devrait être perçu comme une bouffée d'oxygène quand on sait que le problème de l'échouage des algues sargasses remonte à 2011 et que de nombreuses questions d'ordre juridique, logistique entre autres se sont accumulées sans de réelles solutions durables, notamment sur la notion de priorité. »*

« Toutes les étapes du processus, de la gestion en mer à la gestion à terre, en passant par le transport et le stockage, sont des éléments clés sur lesquels on ne peut pas faire l'impasse », explique Fabien Védie, responsable de mission à la DEAL, directeur provisoire du GIP en charge de la gestion des sargasses. *« Tout est extrêmement lié et les ruptures de charges entre deux éléments font que le système ne marche plus, ce qui est déjà arrivé par le passé, comme la saturation de sites de stockage qui ont eu pour effet l'arrêt de la collecte »*, poursuit-il. La CAESM (Communauté d'agglomération de l'Espace Sud), Cap Nord (Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique), la CACEM (Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique), ces trois EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) qui composent ce GIP auprès de l'Etat et de la CTM ne perdent pas de vue la réelle concrétisation des actions qui auront pour effet de soulager la population, tous secteurs confondus, particuliers, professionnels et collectivités.

Pionniers dans une gestion multi-partenariale

« On comprend le besoin immédiat pour le citoyen d'être soulagé mais on est

obligés de bien constituer les choses pour qu'il n'y ait pas d'impact juridique derrière ni pour les uns, ni pour les autres », explique Steeve Allongout, vice-président de la CAESM, en charge de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et du Contrat littoral. Il ajoute : "J'attends que ce GIP puisse soulager les gens, les usagers de la mer, la population, trouver des solutions qui puissent à terme permettre de régler le problème des échouages de sargasses sur terre. L'idée est quand même de collecter bien en amont afin de réduire l'impact sur la terre afin que les mairies n'aient pas à trop utiliser leur budget pour régler cette problématique."

En effet, à plusieurs niveaux, que ce soit scientifique, environnemental, économique, sanitaire, juridique, la gestion des sargasses est soumise à divers processus. *« Avec l'implication des EPCI, des acteurs de la recherche, de l'université des Antilles, du CHU, on a une approche beaucoup plus large. De même, les marins-pêcheurs qui vont travailler en relais et mettre les sargasses sur les barges pour les transporter au large est l'expression d'une formule très Martiniquaise et intelligente pour aider à développer de l'activité aussi »,* précise Serge Letchimy.

En outre, le programme Sargacare mené par le CHUM (Centre hospitalier universitaire de Martinique) place la Martinique au rang de pionnière au niveau mondial sur l'étude des effets des sargasses sur la santé. On parle de l'impact de façon chronique sur des personnes exposées à des doses faibles ou moyennes à l'hydrogène sulfuré (H₂S), des risques de prééclampsie précoce chez les femmes enceintes exposées à moins de 2 km des sites d'échouage, ou encore les effets respiratoires sur les personnes fragiles, notamment les asthmatiques. Ce dispositif devrait à terme servir à une coopération internationale avec nos voisins caribéens qui ont déjà participé à de nombreux échanges sur la question de la gestion des sargasses à plusieurs niveaux dont le médical.





Au Robert, particulièrement touché, le ramassage de sargasses s'effectue en moyenne tous les deux jours sur le front de mer. • C.Ro-S



Les partenaires qui constituent le GIP Anti-sargasses (CTM, État, CACEM, CAESM et CAP Nord) ont tenu leur première assemblée générale cadrant le fonctionnement de la structure et de son fonctionnement. • Cynthia Roussi-Sabas



Sur l'espace terrestre, les sargasses ramassées pourront être intégrées dans une filière de valorisation. •
Cynthia Roussi-Sabas

Le chiffre 4 millions

par an, amenés par l'Europe, l'Etat, la CTM et les 3 EPCI, sur les 3 prochaines années seront nécessaires pour mener les actions du GIP anti-sargasses. Des actions qui viendront améliorer les processus efficaces déjà portés par les communes et en lancer de nouveaux.